

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 59-439-1933 Congés.

n° 59-439-1933

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 juin 1933

Numéro JO

n° 439 du 30/06/1933

Date du numéro

30 juin 1933

### TEXTE INTÉGRAL

un congé de six mois avec solide, à passer dans sa colonie d'origine, a été accordé au mécanicien annamite N'Guyen Van Quy, Cet agent, qui voyage accompagné de sa femme et de ses trois enfants âgés respectivement de 10, 5 ans et 6 mois, prendra passage sur le paquebot 4e la Compagnie des Messaseries maritimes Zernardin-de-Saint-Pierre,. attendu à Djibouti vers le 1er juillet 1933. Il aura droit, pendant la traversée et pendant son congé, à la solde mensuelle de 1.009 francs, fixée par la décision n° 459 du 15 juillet 1931, ainsi qu'au remboursement de ses frais de transport en chemin de fer en 5e classe, de Haïphong à Hanoï, pour lui et sa famille.